

occupation du grütli

Le collectif de lutte des MNA appelle à deux mobilisations :

Vendredi 17 janvier : **Rassemblement** à 18h sur l'esplanade du Grütli

Mardi 21 janvier : **Manifestation**, départ 18h à la Place Neuve

**SOYONS
NOMBREUX.S.ES**

**Pour que cesse le silence
coupable du Conseil
d'Etat.**

**Pour que les député.e.s
cantonaux prennent leurs
responsabilités face à la
vie de ces jeunes**

Le collectif de lutte MNA occupe le Grütli depuis lundi 13 janvier 2020 pour exiger des conditions de vie dignes pour les mineur.e.s et jeunes majeur.e.s non-accompagné.e.s. Une série de revendications urgentes ont été adressées au Conseil d'Etat, qui n'a toujours pas pris position ni adressé une quelconque communication sur l'occupation et nos revendications.

Revendications

- **Un rendez-vous avec la Délégation du Conseil d'Etat aux migrations dans les plus brefs délais**
- **Que plus aucun.e jeune ne dorme à la rue, l'ouverture de nouveaux foyers à taille humaine pour les MNA, ex-RMNA et jeunes majeur.e.s quel que soit leur statut légal.**
- **L'application de la présomption de minorité et une prise en charge en découlant, ainsi que l'arrêt immédiat de tous les tests de minorité.**
- **La scolarisation pour tou.te.s les jeunes jusqu'à 18 ans ainsi qu'un accès à des formations professionnelles.**